

XX^{me} ANNÉE

1^{er} AVRIL



1904

4



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Immaculée Conception

PREUVES TIRÉES DE LA SAINTE ECRITURE

Ancien Testament : Promesse faite par Dieu
après la chute d'Adam et d'Eve



La Sainte Ecriture pour être bien comprise a besoin d'être interprétée. Souvent la vérité qu'elle veut nous enseigner ne se trouve pas dans le sens littéral de son texte, mais dans le sens spirituel. Qui nous indiquera ce sens spirituel sans fraude comme sans erreur? Ce sont les interprètes autorisés de la parole divine : les Pères, les saints Docteurs et au-dessus d'eux la Sainte Eglise qui ne peut se tromper.

Il faut le dire, si le dogme de l'Immaculée Conception a son fondement solide dans la Sainte Ecriture, il n'y est pas explicitement énoncé. Pour ce qui est de l'Ancien Testament en particulier, les figures et les textes prophétiques qu'il renferme, entendus dans leur sens littéral, ne parlent point de Marie, ni par conséquent de son Immaculée Conception. Mais les Pères de l'Eglise nous en découvrent le sens spirituel, et nous trouvons cent textes qui sont pleins de Marie et qui chantent sa Conception immaculée.

PRESTRE
(AVE DORÉ.)